



Assistance pompier pour personne mobilité réduite

Par **hobbes76**, le **26/04/2015** à **23:36**

Bonjour,

Suite à une panne d'ascenseur découverte un vendredi soir vers 20h ma compagne, en fauteuil roulant, était bloquée à l'extérieur notre appartement.

Après 2h30, le technicien était dans l'incapacité de réparer, j'ai contacté les pompiers pour obtenir de l'aide afin de rentrer (6e étage).

Leur réponse a été de solliciter les voisins et qu'en dernier recours, il se déplaceraient exceptionnellement sous une heure.

J'ai été particulièrement surpris de ce retour, cette assistance nous ayant déjà été accordée suite à des incidents similaires.

Ce type d'intervention ne relève t elle pas des compétences des pompiers?

Merci de votre retour.

Cordialement,